

**1. Conseil municipal précédent**

Le procès-verbal de la séance du 24 février 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. Système informatique de la Mairie : attribution du marché**

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- ATTRIBUE le marché pour l'acquisition de matériel informatique à l'entreprise MG Solution pour un montant 14 049.67€ HT,
- ATTRIBUE la maintenance curative/préventive des systèmes d'informations à l'entreprise MG Solution pour un montant de 1 460€ HT pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois ne pouvant excéder 4 ans,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**3. Bulletin municipal : Convention encarts publicitaires, modification**

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents,

- AUTORISE la modification de la convention en supprimant le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 3
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 20085 du 2 novembre 2020

**4. Association ADMR : Convention de partenariat / communes de Saint-Mesmin et Montournais**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- ACCEPTE le projet de convention de partenariat
- ACCEPTE la répartition de la participation financière des communes, au titre de 2022, comme il suit :
  - o Montournais : 37.45% => 2 611.17 x 37.45% = 977.88€
  - o Saint-Mesmin : 62.55% => 2 611.17 x 62.55% = 1 633.29€
- DECIDE pour 2023 de reconduire les modalités de répartition définies par la convention 2022
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

**5. Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) : Cotisation 2022**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- ACCEPTE le paiement de la cotisation 2022 au profit de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée pour le montant de 802.35€
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

**6. Engagés pour la Nature (T.E.N.) : Construction d'un éco-lotissement, convention de prise en charge**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- APPROUVE la convention de prise en charge dans le cadre de la construction de l'éco lotissement répondant au programme Territoires Engagés pour la Nature.
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **7. Instauration du télétravail**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- APPROUVE l'instauration du télétravail au sein de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022,
- VALIDE les critères de modalités d'exercice du télétravail détaillés dans la délibération ;
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **8. Formation des élus : prise en charge des frais engagés par les élus dans le cadre de leurs missions**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- APPROUVE la mise en application du dispositif de remboursement des frais engagés par les élus tels que présenté dans la délibération,
- APPROUVE l'inscription des crédits nécessaires au budget,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **9. Dérogation au repos dominical pour certains commerces : Avis sur les ouvertures 2022**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- EMET un avis favorable/défavorable sur le projet d'ouverture dominicale 2022 des dimanches 23 octobre, 30 octobre, 6 novembre, 13 novembre et 20 novembre,
- PRÉCISE que les organisations syndicales d'employeurs et de salariés seront saisies pour avis,
- PRÉCISE que les dates seront rappelées par un arrêté du Maire,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

## **10. Missions de tourisme : Convention de délégation de missions à l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de ses membres présents

- APPROUVE la convention de collaboration pour délégation de missions de tourisme à l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **11. Budget principal : Approbation compte de gestion 2021**

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents,

- APPROUVE le compte de gestion 2021, dressé par le centre des finances publiques des herbiers et certifié conforme par Madame la Maire,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **12. Budget annexe « Activités commerciales" : Approbation compte de gestion 2021**

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents,

- APPROUVE le compte de gestion 2021, dressé par le centre des finances publiques des herbiers et certifié conforme par Madame la Maire,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## **13. Budget annexe « Eco-lotissement l'Augoire" : Approbation compte de gestion 2021**

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents,

- APPROUVE le compte de gestion 2021, dressé par le centre des finances publiques des herbiers et certifié conforme par Madame la Maire,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

#### 14. Budget principal : Approbation compte administratif 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- ARRETE les montants définitifs du compte administratif 2021 tels qu'indiqués ci-dessous et conformes au compte de gestion présenté ce jour,

2021	Résultat de Fonctionnement	
A	Recettes	1 168 495,82 €
B	Dépenses	862 885,43 €
C = (A-B)	Résultat de l'exercice	305 610,39 €
	Résultat d'Investissement	
F	Recettes	378 265,78 €
G	Dépenses	303 309,51 €
H = (F-G)	Résultat de l'exercice	74 956,27 €

- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

#### 15. Budget annexe "Activités commerciales" : Approbation compte administratif 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- ARRETE les montants définitifs du compte administratif 2021 tels qu'indiqués ci-dessous et conformes au compte de gestion présenté ce jour,

2021	Résultat de Fonctionnement	
A	Recettes	6 967,71 €
B	Dépenses	1 225,20 €
C = (A-B)	Résultat de l'exercice	5 742,51 €
	Résultat d'Investissement	
F	Recettes	5 861,48 €
G	Dépenses	5 197,88 €
H = (F-G)	Résultat de l'exercice	663,60 €

- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

#### 16. Budget annexe "Eco Lotissement Augoire" : Approbation compte administratif 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- ARRETE les montants définitifs du compte administratif 2021 tels qu'indiqués ci-dessous et conformes au compte de gestion présenté ce jour,

2021	Résultat de Fonctionnement	
A	Recettes	12 860,00 €
B	Dépenses	12 860,00 €
C = (A-B)	Résultat de l'exercice	0,00 €
	Résultat d'Investissement	
F	Recettes	0,00 €
G	Dépenses	12 860,00 €
H = (F-G)	Résultat de l'exercice	-12 860,00 €

- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

## 17. Budget principal : Affectation des résultats 2021

Le Conseil municipal à l'unanimité, de ses membres présents,

- FIXE l'affectation de résultat comme présenté ci-dessous,

2021	Résultat de Fonctionnement		
A		Recettes	1 168 495,82 €
B		Dépenses	862 885,43 €
C = (A-B)		Résultat de l'exercice	305 610,39 €
D		R002- Excédent antérieur reporté	480 589,91 €
(C+D)		Résultat à affecter	786 200,30 €
		Résultat d'Investissement	
F		Recettes	378 265,78 €
G		Dépenses	303 309,51 €
H = (F-G)		Résultat de l'exercice	74 956,27 €
		Reste à Réaliser (RAR)	- 57 866,84 €
I		- Dépenses	150 311,69 €
		- Recettes	92 444,85 €
J		R001 – Déficit antérieur reporté	- 70 281,59 €
(H-I+J)		Résultat à affecter	- 53 192,16 €
	Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	53 192,16 €
	Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	733 008,14 €
	Compte 001	Excédent d'investissement reporté	4 674,68 €

- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

### 5.1. Budget annexe «Activités commerciales" : Affectation des résultats 2021

Le Conseil municipal à l'unanimité, de ses membres présents,

- FIXE l'affectation de résultat comme présenté ci-dessous,

2021	Résultat de Fonctionnement		
A		Recettes	6 967,71 €
B		Dépenses	1 225,20 €
C = (A-B)		Résultat de l'exercice	5 742,51 €
D		R002- Excédent antérieur reporté	445,14 €
(C+D)		Résultat à affecter	6 187,65 €
		Résultat d'Investissement	
F		Recettes	5 861,48 €
G		Dépenses	5 197,88 €
H = (F-G)		Résultat de l'exercice	663,60 €
I		Reste à Réaliser (RAR)	- €
		- Dépenses	- €
		- Recettes	- €
J		R001 – Déficit antérieur reporté	5 111,48 €
(H-I+J)		Résultat à affecter	5 775,08 €
	compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	- 4 447,88 €
	compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 739,77 €
	compte 001	Résultat d'investissement reporté	- 4 447,88 €

- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Mardi 22 février 2022

Pour affichage sur le panneau municipal

Anne ROY  
Maire

Madame la Maire lève la séance à 22h05

Signature du Maire

Le procès-verbal sera consultable en ligne après son approbation. Les délibérations seront consultables dans leur intégralité auprès du secrétariat général de la collectivité, après validation du procès-verbal. Merci de prendre rendez-vous.